

Mercredi, 17 Décembre 1879.

SOMMAIRE.

ELECTIONS MUNICIPALES. JOURNAUX ANNEXIONNISTES. UN EXCELLENT PROJET. ECHOS DU JOUR.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Les élections municipales auront lieu bientôt, et cependant elles semblent peu préoccuper les contribuables jusqu'à présent. Du choix de nos représentants dépend pourtant la bonne ou la mauvaise administration de la ville. Nous sommes autrement taxés pour les fins municipales que pour les besoins du gouvernement fédéral: c'est donc dire que tout ce qui touche de près ou de loin à la chose municipale doit nous intéresser au plus haut point.

On ne croit pas qu'il soit fait de l'opposition au maire sortant de charge, M. Mackintosh; cependant la rumeur mentionne plusieurs candidatures rivales, aucune n'ayant, toutefois, été posée d'une façon formelle. Plusieurs anciens échevins refusent de se présenter de nouveau, parmi lesquels se trouve M. McRae, président du comité des finances; nous espérons, toutefois, que ce dernier reviendra sur sa décision, car il est l'un des membres les plus utiles du conseil. On parle aussi de la retraite de M. Lauzon; mais les électeurs du quartier Ottawa doivent faire des instances pour qu'il accepte de nouveau la candidature; il leur a rendu de services réels. Au nombre des échevins qui veulent rentrer volontairement dans la vie privée, on mentionne aussi M. John Healey, l'un des vétérans du conseil où il a siégé pendant près de vingt ans.

Dans les élections qui vont suivre, il incombe un devoir aux Canadiens-français, qu'ils remplissent, nous n'en doutons pas. A l'heure actuelle, ils n'ont que deux représentants au conseil de ville, quand ils en avaient trois et même quatre ces années dernières. L'entente par laquelle trois Canadiens devaient être élus, dont deux dans le quartier Ottawa et un dans le quartier By, ayant été brisée l'année dernière, à notre détriment, il ne nous reste plus maintenant qu'à compter sur nous-mêmes et à prendre des mesures énergiques pour obtenir le nombre d'échevins auquel nous avons droit par le chiffre de notre population. L'insuffisance actuelle de notre représentation nous laisse virtuellement sans influence au conseil de ville, et nous n'avons ainsi guère part dans la distribution du patronage municipal.

Comme la nomination des candidats doit avoir lieu le premier lundi de décembre et la votation le premier lundi de janvier, nous invitons les électeurs français des différents quartiers à se réunir et à aviser le plus tôt possible aux besoins de la situation. Leur représentation sera doublement influente s'ils savent choisir ceux qui sont les plus dignes parmi nous de remplir cette honorable tâche. Qu'ils se défient surtout de ces candidats réputés habiles, mais qui, en toute circonstance, n'ont su que trahir la cause commune, chaque fois que leurs intérêts personnels ont été en jeu. Profitez de l'expérience acquise. Ce qu'il nous faut, ce sont des représentants capables, en têtes et dignes de la confiance publique.

JOURNAUX ANNEXIONNISTES.

Les journaux libéraux français menacent de revenir à leurs premières amours. Il y a quelque temps, le Patrie a publié, sans commentaires, un article en faveur de l'annexion. Voici maintenant ce que dit son confrère en démocratie, l'Éclair: "L'annexion aux Etats-Unis nous serait beaucoup plus avantageuse que la confédération actuelle des provinces de l'Amérique Britannique du Nord."

Sans les cinq années de pouvoir obtenu sous de faux prétextes—de 1873 à 1878—les journaux libéraux auraient depuis longtemps prêché les avantages de l'annexion, comme l'ont fait autrefois l'Aspén, le Pays, le Dérivateur et autres organes du libéralisme, tombés à juste titre, chacun à leur tour, dans la défaveur publique. Maintenant que les libéraux de Québec ne sont plus intéressés au maintien des institutions existantes, et qu'ils sont menacés de gémir longtemps dans les froides régions de l'opposition, on peut être sûr que toutes les belles professions de

loyauté que nous leur avons entendus faire depuis quelques années, vont aller à vau l'eau. Déjà, on le voit, les feuilles libérales commencent à s'attaquer au système actuel, à le comparer défavorablement avec les institutions américaines: signe précurseur d'une croisade en règle en faveur de l'annexion aux Etats-Unis. Que va dire le Globe? Dernièrement encore, l'organe de M. Brown s'est prononcé énergiquement contre toute idée d'annexion, prétendant que pas un parti n'est plus véritablement attaché aux institutions anglaises que le parti libéral. Que vaut maintenant cette prétention? Nous admettons volontiers que les réformistes d'Ontario, en général, sont autrement loyaux que leurs alliés de Québec, mais le parti libéral peut difficilement se soustraire tout à fait à la responsabilité d'opinions ainsi exprimées par les organes attitrés d'une fraction importante de ce même parti. Et ces derniers ne font qu'exprimer timidement leurs véritables sympathies: que ne diraient-ils pas s'ils osaient répéter le langage déloyal que l'on tient trop souvent dans les cercles du libéralisme!

UN EXCELLENT PROJET.

Notre excellent confrère du Nord nous apprend qu'il est question de la formation d'un établissement par les RR. PP. Jésuites dans la vallée de l'Ottawa. On se propose—dit-on—de fixer cet établissement à la tête de la rivière Nation, entre les deux lacs Nominique. A l'Est de ce point se trouve la rivière Rouge et son affluent la rivière aux-Trois-Bras, ainsi que la rivière aux Lièvres et les rivières au Brochet et Kiamaika. De cet endroit, dans un rayon d'au moins quarante milles, on ne trouve qu'un sol fertile et éminemment propre à l'agriculture. L'établissement projeté aiderait puissamment à la colonisation de cette vaste étendue de terre.

L'intention des Pères Jésuites est—dit encore le Nord—d'obtenir la concession d'une étendue de terre suffisante pour l'établissement d'un collège et d'une ferme pour aider à sa subsistance. L'établissement serait d'abord formé par deux Pères Jésuites assistés de plusieurs frères. L'un de ces pères s'occuperait de l'organisation de la société de colonisation dans les paroisses et l'autre resterait sur les lieux pour surveiller l'établissement et pour desservir les différentes missions qui pourraient être établies dans les endroits nouvellement colonisés. Ce projet qui peut avoir une portée immense sur l'avenir de la vallée de l'Ottawa, est dû à l'initiative de M. l'abbé Lalab.

ECHOS DU JOUR.

L'honorable M. Masson est de retour ici.

Les élections provinciales ont eu lieu hier à Manitoba: nous n'avons encore reçu aucune nouvelle.

Le Times de Winnipeg, arrivé ce matin, nous dit que M. J. A. N. Provancher, candidat à Sainte-Agathe, serait aussi en nomination à Saint-Boniface.

Le Provincial annonce que l'Éclair n'est que l'inspirateur des fanatiques radicaux, qui ont fait beaucoup plus de mal que de bien au parti libéral. Bien trouvé!

Le marquis de Lorne et la princesse Louise doivent visiter Manitoba, les printemps prochains. C'est le Times de Winnipeg qui annonce la chose positivement.

Dans les villes de Québec, Montréal, Ottawa et Toronto, ainsi qu'aux Etats-Unis, les Irlandais ont commencé à recevoir des secours pour venir en aide à leurs infortunés compatriotes.

Une requête, signée par un grand nombre de citoyens de Hull, a été présentée au gouvernement de Québec, le priant d'établir le plus tôt possible la cour de circuit en cette ville. On dit maintenant que le greffier de la cour sera M. D. Cimon, dont la nomination ne saurait tarder.

La Minerve se prononce contre le projet de colonisation lancé par MM. J. Perrault et David, de Montréal, lequel consiste à obtenir de l'argent du gouvernement local pour donner aux ouvriers qui chôment dans les villes les moyens de se transformer en colons. "Le gouvernement, conclut notre confrère, a assez de charges, à l'heure qu'il est, sans qu'on cherche à lui en imposer de nouvelles, surtout pour une œuvre dont personne n'a pu encore démontrer le côté pratique."

La compagnie du chemin de fer du Grand Tronc annonce qu'elle réduira ses prix de passage pour les fêtes de Noël et du jour de l'an. Un billet de passage, aller et retour, sera donné pour le prix d'un billet et un tiers pour aller.

Nous voyons, par les journaux de Québec, que la société Sainte-Cécile a célébré le dixième anniversaire de sa fondation au concours de tout ce que Québec compte de musiciens, dans l'église Saint-Roch. La fête a été véritablement belle.

LES CHUTES DES RIDEAUX.

[Pour le Canada.]

Après avoir parlé de la Chaudière on ne peut pas ne pas écrire un bout de chapitre sur les Rideaux.

Une chute, toujours, entraîne une autre chute.

et comme la ville d'Ottawa est flanquée, Est et Ouest, par ces deux merveilleuses de la nature, je n'ai qu'à retourner pour voir le second tableau. C'est encore Champlain qui va nous servir de guide.

En face de la Gatineau, dit-il, il y a une autre rivière qui vient du sud: "A son entrée il y a une chute d'eau singulière, car elle tombe d'une telle impétuosité, de vingt ou vingt-cinq brasses de haut, qu'elle fait une arcade de près de quatre cents pas. Les Sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait la dite eau. Il y a une île au milieu de la dite rivière qui est, comme tout le terroir d'alentour rempli de pins et cèdres blancs. Quand les Sauvages veulent entrer dans la rivière ils montent la montagne emportant leurs canots et font environ demie lieue par terre. Les terres des environs sont remplies de toute sorte de chasse qui fait que les Sauvages s'y arrêtent plutôt. Les Iroquois y viennent aussi quelquefois les surprendre au passage."

Champlain a voulu mettre, sans doute, vingt-cinq pieds, puis, que la chute ne dépasse guère en hauteur trente pieds français.

Aujourd'hui, le volume d'eau de la rivière est tellement diminué par suite du débouchement des terres qu'elle arrose qu'elle a perdu toute son impétuosité; l'eau frôle la falaise verticalement et c'est à peine si, en deux ou trois endroits, une mince colonne s'écarte assez du rocher pour permettre à un homme de se glisser en dessous; néanmoins au dire de l'honorable Louis-Joseph Papineau, quelque part vis-à-vis le pied de la rue de l'Eglise, on devait, en effet, gravir une forte pente et marcher l'espace d'un mille, ou même davantage.

Le "portage" était situé dans la partie Est de New-Edinburgh; pour atteindre la rivière Rideau, quelque part vis-à-vis le pied de la rue de l'Eglise, on devait, en effet, gravir une forte pente et marcher l'espace d'un mille, ou même davantage.

Car c'est ainsi qu'est placée la basse-ville d'Ottawa: à cent pieds au-dessus de la grande rivière qu'elle arrose avec ses falaises à pic—et la haute-ville est encore plus élevée, naturellement. La capitale se trouve perchée sur une énorme table de roches calcaires qui commande la contrée avoisinante. Cette table penche un peu en arrière, vers le sud-est, et au milieu, allant du sud au nord, il y a un affaissement ou ravin, dont on a tiré partie pour l'entrée du canal Rideau.

La rivière qui vient des terres du sud, coule sur le plateau jusqu'au moment où elle se précipite dans l'Ottawa en formant ces rideaux si vantés des anciens voyageurs mais que l'industrie moderne masque et défend comme à plaisir.

Les Sauvages que Champlain nous montre escaladant la rampe de New-Edinburgh étaient ceux qui prenaient la route de Kingston, tandis que ceux qui allaient vers le haut de l'Ottawa, "portageaient" à la Chaudière.

Ce serait le moment de raconter la légende de Rideaux—s'il en existait une. Toutes recherches faites, je ne découvre dans le voisinage que des curiosités géologiques, mais par compensation, celles-ci abondent. Dans ces calcaires, qui étaient autrefois la vase déposée au fond de la mer universelle, et qui sont aujourd'hui à cent vingt pieds au-dessus du niveau de l'Atlantique, on trouve des mousses, des algues, des plantes terrestres, des monnes, des coquilles, des étoiles de mer et des poissons, ou des poissons, du capelan du golfe Saint-Laurent, qui nous en dirait de drôles s'il n'était muet—comme un poisson. Que s'est-il donc passé dans ces lieux avant, bien avant l'apparition du Canada, pour que de pareils changements aient pu s'opérer en l'absence de tout reporter! Oh sont les témoins de la scène terrible qui se produisit lorsque le bloc de pierre qui devait servir de piédestal à la ville, poussé par la tension formidable des gaz de la grande fournaise, se rompit comme un fantôme du sens des eaux et se dressa immobile sur le bord de la rivière attendant la venue de l'homme.

Ce sont là des sujets de réflexion sur lesquels chacun peut s'arrêter à loisir. Lecteurs, je ne vous gêne pas.

BENJAMIN SULTE.

—De janvier à septembre, Léon XIII a donné aux écoles et établissements d'éducation \$300,000; au clergé pauvre et pour l'œuvre religieuse, \$380,000; aux pauvres et aux nécessiteux, \$170,000.

CORRESPONDANCE.

Les élections municipales.

M. le Rédacteur, Je ne voudrais pas dire que je ne suis jamais occupé de nos affaires municipales; car je considère qu'il est de l'intérêt de toute personne qui paie taxe de s'en occuper; mais je n'y ai jamais pris une part active, un employé du service civil ayant bien d'autres devoirs à remplir que de s'occuper de politique ou d'élections municipales, bien qu'il en ait le droit.

Cependant, en ma qualité de président d'une Société dont le principal but est de promouvoir les intérêts de nos compatriotes, je veux parler de la Société des secours mutuels des Franco-Canadiens, je me crois obligé d'élever la voix pour revendiquer nos droits, surtout à la veille des élections échevins qui devront représenter les différents quartiers de notre ville.

Depuis nombre d'années, la nationalité canadienne-française de cette ville a été plus ou moins bien représentée en proportion de sa population; elle a eu ses maires et ses échevins. Mais depuis deux ou trois ans, notre pays a disparu, et non seulement nous avons perdu notre représentation dans le quartier Victoria, qui a longtemps été représenté par un Canadien français, mais l'année dernière, le quartier By, qui jusqu'alors avait eu un de nos compatriotes, brisait le marché conclu avec le quartier Ottawa et élisait trois personnes parlant la langue anglaise.

Des faits de cette nature, M. le rédacteur, devraient être suffisamment pour nous ouvrir les yeux et nous pousser à défendre nos intérêts nationaux. Je ne veux pas inciter mes compatriotes à s'emparer des charges qui ne leur appartiennent pas; mais je prétends que, si nous sommes un tiers de la population, nous avons droit à un tiers de la représentation dans le conseil de ville, et, par conséquent, sur quinze échevins, nous devrions en avoir cinq au lieu de deux seulement que nous avons.

A ce sujet, je ferai remarquer que le quartier Saint-Georges, où se trouve la majeure partie de la classe canadienne-française aisée, n'a jamais eu, à ma connaissance, d'échevin canadien-français, et cependant il ne manque pas de personnes qui rempliraient cette charge avec honneur, non seulement pour notre race, mais pour la ville entière. J'espère, M. le rédacteur, que ces quelques remarques seront suffisantes pour faire comprendre combien il est important d'agir au plus tôt, et je suis sûr qu'elles auront un écho qui nous portera, dans tous les cas, à jurer la consécration d'avoir fait mon devoir, et j'espère que personne ne se méprendra sur mes motifs.

Je ne veux pas faire une guerre de race, mais seulement que nos nationaux se réveillent à leurs intérêts.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, Votre dévoué serviteur, F. R. E. CAMPEAU.

Ottawa, 17 septembre 1879.

L'ÉDUCATION AGRICOLE.

Il faut bien le dire, nous, Canadiens-français, nous nous passionnons trop pour les idées abstraites et pour la politique, et nous négligeons les choses pratiques, les choses propres à nous tenir au niveau des autres nationalités qui partagent avec nous la possession des territoires de l'Amérique Britannique du Nord.

Par son caractère, par ses aptitudes, notre peuple est essentiellement cultivateur, et notre climat, notre sol aident puissamment à développer chez nous cette heureuse disposition.

Nous devrions donc nous attacher à l'éducation agricole, à l'ordre du jour, et cependant il n'en est nullement ainsi.

Est-ce parce que nous manquons d'intelligence pour bien comprendre ce qui nous intéresse au plus haut degré? Pas du tout. Un peuple qui cultive avec succès la littérature, les sciences et les beaux-arts, et qui sait apprécier les avantages est capable de saisir l'intérêt qu'il y a pour lui de s'attacher à ce qui l'a de plus solide dans le monde, relativement à son bien-être temporel.

Quand nous parlons d'éducation agricole, nous n'entendons pas seulement l'acquisition des connaissances qui développent et perfectionnent l'agriculture ou l'art de tirer du sol la plus grande quantité de produits possible, mais nous voulons surtout faire allusion à cette partie de l'éducation qui a pour but de faire connaître l'avantage de l'agriculture, et faire aimer cet art comme il mérite d'être.

Nous savons qu'un des plus sûrs moyens d'arriver à cette estime de la vie des champs, c'est de pouvoir cultiver avec science et avec intelligence; mais il n'est pas donné à tous les cultivateurs de pouvoir procurer à leurs fils l'instruction nécessaire pour pouvoir se rendre exactement compte de toutes les opérations par lesquelles on arrive à améliorer et développer l'agriculture ainsi que tout le monde peut apprendre à aimer et chérir cette noble occupation.

Si l'on enseignait à l'enfant, dès son bas âge, que la culture de la terre est, non-seulement l'état le plus avantageux, celui qui procure l'existence la plus honnête et la plus sûre, mais aussi le plus sûr moyen de la fortune; qu'il fournit l'occupation la plus favorable à la santé du corps, à la tranquillité de l'esprit et à la paix du cœur, l'enfant, qui n'est, en règle générale, que ce que l'éducation lui fait, ne serait-il pas attaché à la culture du sol, n'aimait-il pas la vie des champs, ne chérirait-il pas les jouissances qu'elle procure.

Voilà l'espece d'éducation que l'on devrait distribuer aux enfants comme on leur distribue le pain quotidien. Avec l'éducation religieuse, elle forme le plus solide enseignement que l'on puisse donner à un peuple.

CORRESPONDANCE.

Les élections municipales.

M. le Rédacteur, Je ne voudrais pas dire que je ne suis jamais occupé de nos affaires municipales; car je considère qu'il est de l'intérêt de toute personne qui paie taxe de s'en occuper; mais je n'y ai jamais pris une part active, un employé du service civil ayant bien d'autres devoirs à remplir que de s'occuper de politique ou d'élections municipales, bien qu'il en ait le droit.

Cependant, en ma qualité de président d'une Société dont le principal but est de promouvoir les intérêts de nos compatriotes, je veux parler de la Société des secours mutuels des Franco-Canadiens, je me crois obligé d'élever la voix pour revendiquer nos droits, surtout à la veille des élections échevins qui devront représenter les différents quartiers de notre ville.

Depuis nombre d'années, la nationalité canadienne-française de cette ville a été plus ou moins bien représentée en proportion de sa population; elle a eu ses maires et ses échevins. Mais depuis deux ou trois ans, notre pays a disparu, et non seulement nous avons perdu notre représentation dans le quartier Victoria, qui a longtemps été représenté par un Canadien français, mais l'année dernière, le quartier By, qui jusqu'alors avait eu un de nos compatriotes, brisait le marché conclu avec le quartier Ottawa et élisait trois personnes parlant la langue anglaise.

Des faits de cette nature, M. le rédacteur, devraient être suffisamment pour nous ouvrir les yeux et nous pousser à défendre nos intérêts nationaux. Je ne veux pas inciter mes compatriotes à s'emparer des charges qui ne leur appartiennent pas; mais je prétends que, si nous sommes un tiers de la population, nous avons droit à un tiers de la représentation dans le conseil de ville, et, par conséquent, sur quinze échevins, nous devrions en avoir cinq au lieu de deux seulement que nous avons.

A ce sujet, je ferai remarquer que le quartier Saint-Georges, où se trouve la majeure partie de la classe canadienne-française aisée, n'a jamais eu, à ma connaissance, d'échevin canadien-français, et cependant il ne manque pas de personnes qui rempliraient cette charge avec honneur, non seulement pour notre race, mais pour la ville entière. J'espère, M. le rédacteur, que ces quelques remarques seront suffisantes pour faire comprendre combien il est important d'agir au plus tôt, et je suis sûr qu'elles auront un écho qui nous portera, dans tous les cas, à jurer la consécration d'avoir fait mon devoir, et j'espère que personne ne se méprendra sur mes motifs.

Je ne veux pas faire une guerre de race, mais seulement que nos nationaux se réveillent à leurs intérêts.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le rédacteur, Votre dévoué serviteur, F. R. E. CAMPEAU.

Ottawa, 17 septembre 1879.

L'ÉDUCATION AGRICOLE.

Il faut bien le dire, nous, Canadiens-français, nous nous passionnons trop pour les idées abstraites et pour la politique, et nous négligeons les choses pratiques, les choses propres à nous tenir au niveau des autres nationalités qui partagent avec nous la possession des territoires de l'Amérique Britannique du Nord.

Par son caractère, par ses aptitudes, notre peuple est essentiellement cultivateur, et notre climat, notre sol aident puissamment à développer chez nous cette heureuse disposition.

Nous devrions donc nous attacher à l'éducation agricole, à l'ordre du jour, et cependant il n'en est nullement ainsi.

Est-ce parce que nous manquons d'intelligence pour bien comprendre ce qui nous intéresse au plus haut degré? Pas du tout. Un peuple qui cultive avec succès la littérature, les sciences et les beaux-arts, et qui sait apprécier les avantages est capable de saisir l'intérêt qu'il y a pour lui de s'attacher à ce qui l'a de plus solide dans le monde, relativement à son bien-être temporel.

Quand nous parlons d'éducation agricole, nous n'entendons pas seulement l'acquisition des connaissances qui développent et perfectionnent l'agriculture ou l'art de tirer du sol la plus grande quantité de produits possible, mais nous voulons surtout faire allusion à cette partie de l'éducation qui a pour but de faire connaître l'avantage de l'agriculture, et faire aimer cet art comme il mérite d'être.

Nous savons qu'un des plus sûrs moyens d'arriver à cette estime de la vie des champs, c'est de pouvoir cultiver avec science et avec intelligence; mais il n'est pas donné à tous les cultivateurs de pouvoir procurer à leurs fils l'instruction nécessaire pour pouvoir se rendre exactement compte de toutes les opérations par lesquelles on arrive à améliorer et développer l'agriculture ainsi que tout le monde peut apprendre à aimer et chérir cette noble occupation.

Si l'on enseignait à l'enfant, dès son bas âge, que la culture de la terre est, non-seulement l'état le plus avantageux, celui qui procure l'existence la plus honnête et la plus sûre, mais aussi le plus sûr moyen de la fortune; qu'il fournit l'occupation la plus favorable à la santé du corps, à la tranquillité de l'esprit et à la paix du cœur, l'enfant, qui n'est, en règle générale, que ce que l'éducation lui fait, ne serait-il pas attaché à la culture du sol, n'aimait-il pas la vie des champs, ne chérirait-il pas les jouissances qu'elle procure.

Voilà l'espece d'éducation que l'on devrait distribuer aux enfants comme on leur distribue le pain quotidien. Avec l'éducation religieuse, elle forme le plus solide enseignement que l'on puisse donner à un peuple.

HUILE ASTRALE

DE PRATT

180 degrés à l'épreuve du feu.

La meilleure huile de charbon du monde!

PAS DE FUMÉE. PAS DE SENTEUR. PAS D'EXPLOSION.

SEULEMENT CHEZ SHAW

CRYSTAL HALL

68 Rue Sparks.

PRENEZ GARDE!

Certains gens font passer de l'huile du Canada pour celle des Etats-Unis, prétendant l'acheter de nous pour fournir leurs clients.

CECI EST FAUX. Il n'y a pas d'autre huile américaine en ville et aucun marchand ne revendeur ne l'achète de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.

Robes en peau d'ours noir \$13.00

Les Robes ont été honnêtement acquises, quoique pourtant leur prix semble indiquer le contraire.

Treize piastres! mais le sportsman le plus économique ne pourrait pas aller tuer un ours et en faire préparer la peau pour ce prix-là.

Et s'il avait même la chance de remporter la dépense de l'animal en triomphe, il regretterait de ne s'être pas fait accompagner par un fourreur expérimenté, à qui incombe le devoir de s'exposer au danger pour permettre au public de se promener d'une manière confortable.

R. J. DEVLIN

36, RUE RIDEAU.

MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks.

SIÈGE SOCIAL: 284, RUE DALHOUSIE.

Ottawa, 25 nov., 1879.

Le grand ETABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES

DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc.

EST CELUI DE G. C. EGAN,

537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

Ottawa, 10 novembre 1879.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10

36 ".....12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE

RUE SPARKS.

N. B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en payant cette annonce.

Cadeaux de Noël

ET DU JOUR DE L'AN.

CHEZ CHATFIELD,

92, RUE RIDEAU.

On trouvera: Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelots, services de toilette, Lampes, Cigarettes, verres à vin, etc., etc.

Ottawa, 17 décembre 1879.

La Compagnie dite CHINA HALL,

36, RUE RIDEAU.

Annonce respectueusement l'ouverture de ses

Spécialités pour les Fêtes.

Comprenant les nouveautés les plus récentes.

EN ROUTE: Une magnifique consignment

D'ARTICLES DE FANTAISIE EN MAJOLIQUE ET PORCELAINE.

Venant directement des manufactures du STAFFORDSHIRE.

Qui sera ouvert, sous peu de jours.

J. D. THOMSON, GEGAN F.

Ottawa, 17 Déc. 1879

Avis de Déménagement

THOMAS BIRKETT

A transporté son magasin au coin des rues

RIDEAU ET WILLIAM,

à sept portes de son ancien établissement.

Ayant plus de facilités pour son commerce, il peut offrir, à ses anciens et nouveaux clients, tous les avantages dans l'achat de leurs marchandises.

Rappelez-vous de l'adresse: NOUVEAU

Bâtiment en Brique

COIN DES RUES

RIDEAU et WILLIAM,

Vis-à-vis LA THÉRIÈRE (TEA POT).